

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4759>



2014-2015

# Prévisions de rentrée 2015 : situation inadmissible au collège de Montbard !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: dimanche 15 février 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Le collège de Montbard, bien qu'étant maintenu en REP dans le cadre de la nouvelle carte de l'Education prioritaire, subit une baisse importante de ses moyens.**

– **une Heure d'Information Syndicale s'est tenue au collège le vendredi 06 Février** pour discuter de la situation et décider de l'action à mener, avec a priori le soutien des parents d'élèves et des élus communaux

– **conseil d'administration Lundi 09 Février : vote CONTRE la DHG** (dotation horaire globale) prévue par la DSDEN pour la rentrée 2015. **Voir Motion ci-jointe.**

– **audience demandée à la DASEN** (directrice académique chargée de la gestion des moyens pour le 1er degré et les collèges de Côte d'Or) et annoncée pour mercredi 11 Février 15h30.

---

## **Compte-rendu de l'audience**

La délégation représentant le collège de Montbard a été reçue mercredi 11 Février au rectorat (5 professeurs + 1 parent d'élève) par Mme Lanot (Secrétaire générale de la DASEN), M. Petitjean, M. Bollotte (inspecteur orientation), M. Claustre (ASH) et le Chef d'Etablissement du collège, M. Isabellon. La DASEN était absente.

Malheureusement l'audience n'a pas répondu aux demandes ; les propositions sont :

1) de profiter des effectifs très faibles de la SEGPA pour détourner des moyens de la SEGPA vers le collège

2) éventuellement de "bricoler " quelques dispositifs avec les heures d'accompagnement éducatif, quand elles seront attribuées. A part ça, "les services de l'IA seront attentifs aux ajustements de mai-juin " !!!

Les représentants ont bien sûr dit qu'ils n'avaient pas fait le voyage pour entendre ce genre de discours, mais aucun engagement de la part des autorités. Réponse identique à celle répétée au CTSD : "Si on abonde la DHG maintenant, on ne pourra pas répondre à une éventuelle augmentation des effectifs en juin."

Le seul changement par rapport aux documents du CTSD, ce sont 2 Heures Poste qui avaient été redonnées la semaine précédente au chef d'établissement mais qui sont sans rapport avec les moyens supprimés. Le H/E passe de 1,37 à 1,32, mais selon les services départementaux, il n'y aurait pas lieu de se plaindre car les moyens sont équivalents à ceux prévus pour le collège Rameau qui vient d'entrer en REP !

A part ça, les responsables départementaux ont confirmé qu'il faudrait dès la rentrée 2016 gérer les 6èmes relevant de SEGPA dans les classes ordinaires, alors "autant anticiper un peu et s'y préparer dès maintenant" !!!!

---

– La réponse de la DASEN devait parvenir aux personnels mobilisés dans un délai d'une semaine. **Vendredi 13 février, appel à la DSDEN mais toujours aucun changement : la seule réponse qui est faite est de monter un "projet" avec la SEGPA.**

– **AG des personnels Jeudi 12 Février** pour décider des suites de l'action

– **Nouveau Conseil d'Administration Jeudi 12 Février** : le Principal ne veut pas mettre la DHG au vote mais seulement faire voter la suppression d'un poste d'anglais. **Suppression rejetée.**

– **La presse a été informée** et le Bien Public a rédigé le 09 février un article reliant les protestations concernant les collèges de Montbard, Vitteaux et Chatillon-sur-Seine qui connaissent des problèmes similaires. Un second article est paru le 14 février suite au **communiqué de presse** (cf. PJ) transmis par les professeurs du collège de Montbard après l'audience.



## Une manifestation est prévue le 11 mars devant le rectorat.

– 19/02/15 : AG DES PERSONNELS AU COLLEGE

Il a été décidé :

– d'écrire une nouvelle lettre – pétition à la DASEN pour lui faire part du refus de cette suppression et rappeler les revendications de maintien des moyens

---

## Nouvelle lettre envoyée à la DASEN suite à l'audience

*Madame l'Inspectrice d'Académie,*

*Lors de l'audience que vos services nous ont accordée le 11 février, nous avons fait part de notre préoccupation et*

## Prévisions de rentrée 2015 : situation inadmissible au collège de Montbard !

---

*de notre incompréhension devant la baisse importante de la dotation attribuée à notre établissement pour la rentrée 2015 et nous avons demandé le maintien des moyens dont nous disposons actuellement.*

*Nous avons été écoutés mais pas entendus car, bien que vous ayez reconnu lors du CTSD du 27 janvier qu'il y avait « un problème » à Montbard, aucun moyen nouveau n'a été débloqué.*

*Pire, on nous a proposé, en guise de solution au problème, de « monter un projet avec la SEGPA » afin de détourner des moyens de la SEGPA au profit du collège.*

*Nous apprenons maintenant que le poste de PLP production industrielle serait menacé à la SEGPA ! La fermeture de ce champ professionnel dans une ville où l'activité industrielle est aussi présente ne pourrait qu'aggraver les problèmes de recrutement à la SEGPA. Comment pouvez-vous envisager une telle mesure dans un établissement qui vient juste d'être maintenu dans l'Education prioritaire ?*

*Les personnels soussignés s'opposent catégoriquement à un tel projet ; ils exigent le maintien du poste de PLP menacé à la SEGPA et le maintien des moyens actuels au collège Pasteur.*

*Ils seront présents au rassemblement du 11 mars devant le rectorat et décident de se mettre en grève le 12 mars. Ils vous demandent de les recevoir en audience.*

*Veillez agréer,*

---

**– d'envoyer un nouveau communiqué à la presse,**

---

## **Communiqué de presse des professeurs du collège Pasteur de Montbard envoyé au Bien Public et publié en ligne le 20/02**

*" Après leur audience à l'Inspection académique où ils n'ont pas obtenu le rétablissement des moyens retirés au collège Pasteur pour la rentrée 2015, les professeurs du collège apprennent maintenant qu'un poste de professeur de l'atelier « production industrielle » est menacé de fermeture à la rentrée.*

*Les élèves de Segpa ont actuellement le choix entre deux filières professionnelles : production industrielle et hygiène-alimentation-services. Si cette suppression devenait effective, cela signifierait pour eux la fin de toute possibilité de choix !*

*Et l'on ose nous faire des discours sur l'Education prioritaire, dont le collège Pasteur est censé faire partie ! Les professeurs refusent que leurs élèves et des collègues fassent les frais de la politique d'austérité et de redéploiement des moyens qui sévit à l'Education Nationale.*

*Ils continuent d'exiger le maintien de tous les moyens et de tous les postes actuellement affectés au collège Pasteur et à la SEGPA, dans l'intérêt de leurs élèves.*

*Les professeurs maintiennent l'appel au rassemblement devant le rectorat le 11 mars à 15 heures et seront en grève le 12 mars. "*

---

**Pour la rentrée, il a été décidé :**

## **Prévisions de rentrée 2015 : situation inadmissible au collège de Montbard !**

---

- **de tenir une heure d'information syndicale le lundi 9 mars de 11 h à midi**, afin de préparer concrètement le rassemblement, le tract aux parents, l'organisation de la journée de grève ...
- **de participer au rassemblement appelé par l'intersyndicale mercredi 11 mars devant le rectorat**
- **de faire grève le jeudi 12 mars, jour du CTSD** où seront débattues les suppressions de postes et les compléments de service
- **d'alerter les parents d'élèves et les élus**

*Informations transmises par Edith DANRY, responsable du S1 du collège de Montbard.*

PS:

*En pièces-jointes :*

- motion présentée au CA du 09 Février
- communiqué de presse du 12-02-2015